L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI MATIN, 3 FEVRIER.

LES DROITS DE DOUANE.

Un certain nombre de négociants de New-York ont transmis au Président une protestation contre la nouvelle loi douanière récemment votée par les deux Chambres. Le fait de cette démarche est d'obtenir que le Président oppose son veto au bill. Les signataires de la protestation sont d'avis que la modification des droits tendra à restreindre les importations et à diminuer, par conséquent, les recettes des douanes. Ils font remarquer que c'est au moment où le Secrétaire du Trésor préparait un projet de loi dans ce sens que le Sénat et la Chambre se sont tout-à-coup mis d'accord sur une mesure datant de l'année dernière et à laquelle on avait cessé de songer.

Les principales objections que les négociants font au bill sont formulées ainsi qu'il suit :

"Cette loi douanière, qui est imposée au pays d'une manière si inattendue, doit être appliquée immédiatement après son adoption. Ce serait là une grave injustice à l'égard de beaucoup de négociants qui ont toujours eu quelques mois pour se préparer aux modifications des droits faites par les lois antérieures sur le tarif. Le nouveau bill n'aurait donc pas un effet uniforme, comme le veut l'article 1er, section 8 de la Constitution. Les marchandises actuellement en entrepôt pourraient être retirées dans de meilleures conditions que celles qui seraient sous voiles. En outre, l'article 3 du bill sanctionne une sérieuse injustice en faveur des vins en entrepôt ou à bord des navires en rade, et cette distinction insidieuse est faite au détriment d'autres marchandises, ce qui la Constitution des Etats-Unis interdit expressément.

A l'égard de l'augmentation des droits sur les articles de soie contenant un mélange de coton,—droits qui seraient portés de 40 pour cent à 60 pour cent, comme pour les tissus pure soie,—nous leur ferons observer que les tissus purs avaient été considérés comme des articles de luxe, dont le prix élevé ne pesait guère sur des personnes dans l'aisance. Afin de répondre au besoin de personnes moins fortunées, qui voudraient avoir des tissus qui ressemblaient à de la soie, le Congrès avait sagement fixé le droit sur ces tissus à 30 pour cent seulement. Mais le projet de loi tient pas compte de cette distinction, de sorte que l'on ne pourra pas fournir au peuple des tissus ressemblant à ceux que portent les personnes riches."

La protestation est signée par plusieurs importantes maisons de nouveauté et notamment par MM. Claflin et Cie, Jaffray et Cie, Dudden frères et Cie, etc.

MISÈRE EN PRUSSE.

Notre correspondant particulier nous écrit de Berlin, sous la date du 5 janvier :

L'année qui vient de finir ne s'est point couchée dans un ciel empourpré et radieux ; il serait plutôt exact de dire qu'elle s'est éteinte dans un nuage sombre et de sinistre aspect, laissant le nouvel empire dans une situation qui sans être tout à fait alarmante, est pleine de tristesse et d'appréhensions, grosse de périls et d'inquiétudes pour l'avenir. Il suffit d'entrer dans la première brasserie venue de Berlin, dans un de ces vastes locaux qui rassemblent des milliers de petits bourgeois autour de tables de bois et de bocks remplis de mauvaise bière ; il suffit, disje, d'entrer et de s'asseoir là un instant dans un de ces établissements pour entendre des propos comme ceux-ci :

Que m'a rapporté, à moi, l'unité allemande ? Qu'est-ce que j'ai gagné aux cinq milliards ? Qu'est-ce que je gagne au fait que le chancelier de l'empire est coté à la bourse ? et en mentionnant de ses démêlés peut faire baisser nos valeurs qui ont déjà fort baissé. Partout on entend d'autres questions d'un caractère plus sérieux et que je m'abstiens de reproduire ; mais il est clair que partout on se plaint, partout on crie misère, et le mécontentement, à tous les degrés de l'échelle sociale, et comme le disait hier un ministre, est le trait caractéristique de la situation.

La cherté de toutes choses va croissant, et par le seul fait de la réforme monétaire, l'argent a été décrédité de 2½ pour cent le gros-sou, qui valait 12 pfennings, vaut plus que 10 aujourd'hui. La crise industrielle, sévit avec rigueur et guérit et meurt. Des vastes fabriques de Berlin ont congédié 1500 ouvriers. Au décembre, Borsig, qui est le Schneider du pays, a renvoyé 1500 ouvriers plus de 400. Essen, Aix-la-Chapelle, allaient dans les mêmes jours de décembre, mettre un avis analogue à ses ouvriers ; ils ont eu le temps de voir venir et de retirer leurs salaires. La dernière phrase de cet ukase de Borsig est assez curieuse dans ces termes : nous tirons ce qui vaut mieux de la dépense la plus exposée ; nous allons baisser les salaires ; mais je dis, avec de la façon la plus expressive que mécontent, je ne veux pas de mécontents, et je vous donner son congé. — Signé : Frédéric Krupp."

La finance de l'empire se ressentant naturellement des conflits de la politique et du pouvoir. Les recettes des douanes et autres impôts d'empire, du 1er janvier au 31 décembre de l'année 1874, s'élèvent à 117,454,767 thalers, tandis que celles de 1873,384 thalers près de 12,300,000 sur la période correspondante de l'année 1873.

Ces tristes renseignements sont pleinement confirmés par la *Gazette de Cologne* : Un correspondant de la *Presse de Vienne* complète ainsi le tableau :

La bourse diale, dont les revenus sont bien diminués, voit avec terreur augmenter les emprunts de l'Etat et les taxes municipales. On redoute une avalanche de faillites. Les Berlinois, si gais d'ordinaire, se sont plus accidentables. Ils sont de l'humeur la plus noire.

La fonderie de canons de M. Krupp, qui au commencement de l'année occupait 16,000 ouvriers, puis un peu plus tard 12,000, n'en occupe plus que 4,000 aujourd'hui. En effet, la plus grande partie de l'Europe commande ses canons ailleurs, surtout allemand a été livrée.

LE TRAVAIL EN EUROPE ET EN AMÉRIQUE.

Sous le titre de : *Labor in Europe and in America*, M. Edward Young, chef du Bureau de statistique, prépare un ouvrage qui verra prochainement le jour. Ce livre a pour objet de mettre en regard la condition des travailleurs en Europe, dans le passé et dans le présent, et celle des ouvriers américains. Jusqu'ici s'occupe tout à la fois des salaires dans les différentes branches de l'industrie, du prix des denrées alimentaires, des articles de consommation usuelle et du loyer, de la dépense moyenne d'une famille d'ouvriers, et de la condition sanitaire et morale des travailleurs.

M. Young ne se borne pas à faire voir quelle différence existe entre les salaires des ouvriers d'Europe et ceux des ouvriers d'Amérique, il montre que sous le rapport de l'existence matérielle, l'état des classes laborieuses des Etats-Unis laisse beaucoup moins à désirer.

Le chef du Bureau de statistique a pu étudier de près la condition des travailleurs en Europe. Délégué par le gouvernement pour représenter les Etats-Unis au Congrès international de statistique, à Saint-Pétersbourg, et muni des lettres d'introduction du secrétaire d'Etat et des ministres d'Angleterre, de Belgique et d'Allemagne, il a visité une foule d'établissements industriels d'où le public est exclu.

Il s'est mis ainsi en rapport avec les sociétés ouvrières, afin d'obtenir d'elle les renseignements que les autorités ne pouvaient lui fournir. Bref, les données sur lesquelles M. Young a basé son travail sont aussi complètes qu'il est possible de le désirer.

La France n'est point oubliée dans cet ouvrage. L'auteur a visité notre pays en 1872, c'est-à-dire à une époque où les effets de la guerre se faisaient encore sentir et où le travail industriel était quelque peu désorganisé. Il a recueilli les principaux documents français et anglais qui se rapportent aux salaires et au coût de la vie matérielle en France.

La Statistique de l'Industrie à Paris, travail publié par la Chambre de commerce en 1864, lui fournit de curieux renseignements sur la production parisienne en général. M. Young s'occupe à cet ouvrage tout le chapitre relatif à l'industrie des peaux, dont les produits s'expédient aux Etats-Unis dans la proportion de plus du tiers de la fabrication totale. Dans un rapport fait au gouvernement anglais sur la condition des classes laborieuses de France, le chef du Bureau de statistique puise de longs et intéressants détails sur les travailleurs agricoles et industriels, leurs salaires, le coût de leur nourriture, etc.

Il ressort de ces données que la condition des ouvriers français s'est grandement améliorée depuis trente ans, bien qu'elle soit encore fort inférieure à celle des travailleurs d'Amérique.

L'ouvrage de M. Young promet d'être une addition considérable à la littérature économique des Etats-Unis. Il sera bien accueilli par tous ceux qui s'intéressent à la question si complexe du travail industriel.

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par mois pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

MEMOIRE AU CONGRES,
De la Chambre des Représentants de la Louisiane.

Au Sénat et à la Chambre des Représentants des Etats-Unis d'Amérique, réunis en Congrès.

La Chambre des Représentants de la Louisiane, organisée conformément aux lois de l'Etat, vous annonce respectueusement qu'elle s'est réunie au Capitole le 4 janvier 1875, s'est organisée, d'une manière permanente, conformément à la loi, et que son Orateur et une majorité de ses membres ont été forcés de se retirer, par les troupes des Etats-Unis ; voici les faits :

Le lundi, 4 janvier 1875, à midi, le greffier de l'ancienne Chambre appela les membres reconnus par le Bureau de toute : ils étaient 53 sur 108. Ceux-ci constituaient une Chambre complète.) Après avoir lu le certificat du Secrétaire d'Etat, annexé à la liste, il déclara qu'un quorum était présent — 56 étant le nombre requis.

Sur motion de M. Billieu, de Lafourche, M. L. A. Wiltz, d'Orléans, présida en qualité d'Orateur pro tem.

M. Wiltz appela la Chambre à l'ordre. Le juge de paix Hennen lui fit prêter le serment, et l'Orateur assermenta les membres que le Bureau avait reconnus.

M. P. J. Trezevant fut déclaré greffier pro tem., et M. E. Food sergent d'armes pro tem.

Des conservateurs et des républicains demandèrent une organisation permanente, mais par suite de la grande confusion qui régnait dans le moment, l'Orateur refusa d'écouter une motion quelconque avant que l'ordre fût rétabli.

La résolution suivante, présentée par M. Billieu, fut adoptée :

"Il est résolu que Jas. Brighé Jr., de la paroisse Bienville ; Chas. Schuler et John L. Scales, de la paroisse De Soto ; C. C. Dunn, de la paroisse Grant, et Geo. A. Keller, de la paroisse Winn,—sont déclarés élus membres de cette Chambre et ont droit à leurs sièges — mais ils réservent pour leurs adversaires, s'ils en ont, le droit de contestation.

Ces cinq membres, que le Bureau avait négligé d'annoncer et dont il avait soumis les titres à la Législature, furent assermentés et prirent leurs sièges.

Les républicains et les conservateurs demandèrent ensuite que la Chambre procédât à une organisation permanente.

L'Orateur annonça l'adoption de la motion.

M. L. A. Wiltz fut nommé par les conservateurs, MM. W. Hahn et C. Lowell par les républicains. M. Lowell refusa de se laisser porter candidat.

L'Orateur ordonna l'appel nominal. (La liste fut la même que celle de M. Vigers, à l'exception des sièges cinq noms qui y avaient été ajoutés.)

Les noms ayant été appelés, le greffier proclama le résultat suivant :

L. A. Wiltz	55.
W. Hahn	3.
En blanc	1.

M. Wiltz vota en blanc.

Il ne s'éleva aucune objection ni aucune dispute relativement au compte lorsque le vote fut annoncé. Plusieurs membres républicains se montrèrent alors disposés à quitter la salle et plusieurs d'entre eux s'en retirèrent.

M. Wiltz prêta le serment. Les membres se présentèrent devant lui quatre par quatre et furent assermentés ; ils étaient au nombre de 56, y compris MM. Baker, Boothe, Brewster, Carter, Murrell et Thomas, républicains, qui restèrent dans la salle et participèrent aux délibérations après l'organisation permanente.

Une motion fut présentée et adoptée d'élire M. P. J. Trezevant, greffier en chef de la Chambre et une autre motion fut faite et adoptée d'élire M. E. Flood sergent d'armes.

Ainsi fut effectuée l'organisation permanente de la Chambre des représentants, conformément à la Constitution de l'Etat de la Louisiane. Voir les articles 17, 35, 36 et 46 Constitution de l'Etat de la Louisiane, et la section 44 de la loi Notes de 1872 et en conformité à la loi et aux usages parlementaires.

L'Orateur annonça alors que la Chambre était prête à procéder à ses travaux, sur quoi avis de contestations d'élection fut donné.

Sur motion de M. Dupré, d'Orléans, un comité de sept sur les élections et les recours fut nommé, il se composait de MM. Dupré, Pipes, Carlos, Young, Hammond, Hahn et Thomas.

Pendant que la Chambre procédait ainsi, un nombre additionnel de policemen avec une foule de personnes turbulentes étaient entrés dans la partie de la salle non reservée et avaient engagé des altercations menaçantes avec le sergent d'armes et ses dix assistants. Voyant que les sergents d'armes étaient en lutte avec la foule, l'orateur essaya de se procurer les services de sergents d'armes additionnels et, dans ce but, il adressa une note aux employés publics qui avaient la possession et le contrôle des portes barricadées de la maison d'Etat pour qu'ils permissent aux républicains devenus élus pour cet objet. La requête faite par écrit, fut refusée.

Vers une heure P. M., les désordres dans les couloirs devinrent sérieux et un conflit parut imminent. Alors, sans élever un conflit, le général De Trobriand, de l'armée des Etats-Unis, qui, quelque temps auparavant, était entré et avait occupé la maison d'Etat avec ses soldats, fut prié de venir et lorsqu'il entra, l'orateur lui adressa ces paroles :

"Général De Trobriand, à la requête des membres de la Chambre, je vous ai envoyé chercher pour dire que la Chambre des représentants de l'Etat de la Louisiane est organisée, avec moi comme Orateur permanent, et pour vous requérir, si vos ordres vous le permettent, de vouloir bien dire quelques mots aux spectateurs turbulents dans les couloirs et empêcher ainsi l'effusion du sang. Je sens et je sais que je puis maintenir la dignité de la Chambre, mais ce n'est pas mon désir ni celui des membres de la Chambre d'amener un conflit ; vous m'obligerez donc si vous voulez adresser quelques mots au public."

Le général De Trobriand se dirigea vers la galerie et parla à la foule qui se dispersa et l'ordre fut rétabli.

Après cette interruption, la Chambre, procédant à ses travaux, le comité des élections et recours fit son rapport, et sur ce rapport, les représentants dont les noms suivent furent assermentés et prirent leurs sièges comme membres :

J. J. Horan, de la paroisse Caddo.
A. D. Land, de la paroisse Caddo.
Thos. R. Vaughn, de la paroisse Caddo.
J. Jeffries, de la paroisse Rapides.
R. L. Lockett, de la paroisse Rapides.
G. W. Stafford, de la paroisse Rapides.
Wm. F. Schwing, de la paroisse Bérie.

Pendant que la Chambre procédait tranquillement à ses travaux, vers trois heures après-midi, le général De Trobriand, commandant les troupes des Etats-Unis dans et autour de la maison d'Etat, entra dans la salle en uniforme, l'épée au côté, accompagné de deux officiers de son état-major et de M. Vigers le précédent greffier de la Chambre, et s'adressa à l'orateur Wiltz, en lui exhibant les documents dont voici les copies :

ETAT DE LA LOUISIANE,
Département de l'Exécutif,
Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1875.

Au général De Trobriand.

Une assemblée illégale d'hommes ayant pris possession de la salle de la Chambre des représentants, et la police n'étant pas capable de les faire déloger, je requiers respectueusement que vous débarrassiez immédiatement la salle et la maison d'Etat de toutes les personnes non déclarées élues comme membres légaux de la Chambre des représentants par le bureau des retours de l'Etat.

W. P. KELLOGG, gouverneur.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Département de l'Exécutif,
Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1875.

Au général De Trobriand.

Le greffier de la Chambre, qui a eu en possession le rôle émis par le secrétaire d'Etat des membres légaux de la Chambre des représentants, vous désignera les personnes actuellement dans la salle des représentants, déclarées élues par le Bureau des retours de l'Etat.

W. P. KELLOGG, gouverneur.

L'orateur refuse de permettre à M. Vigers de lire ces documents, attendu qu'il n'était pas le greffier de la Chambre et à la requête du général De Trobriand ils furent lus par son adjudant.

L'orateur Wiltz demanda alors au général de Trobriand : "Avez-vous soumis ces documents au général Emory ?"

Le général de Trobriand—Non, mais je suppose que des copies lui ont été envoyées.

L'Orateur Wiltz : "Général, je désire vous dire que, depuis notre organisation, nous avons admis et assermenté cinq membres des sièges réfédés qui ont pris leurs sièges ; ces cinq membres doivent-ils être expulsés ?"

Le général de Trobriand : "Je ne suis qu'un soldat ; voilà mes ordres. Je ne puis entrer dans l'examen de cette question". Le général déclara, en outre, que ses instructions étaient d'obéir aux ordres du gouverneur Kellogg.

L'Orateur Wiltz : "Je vous respecte, général, comme gentilhomme et comme soldat mais j'ai, comme vous, un devoir à remplir, que je dois à mon Etat, c'est de maintenir la dignité et l'autorité de ma position comme Orateur de la Chambre des représentants. Il faudra que la force soit employée, avant que je vous permette d'exécuter vos ordres."

Sur le refus de l'Orateur Wiltz et de M. Trezevant, le greffier, de lui désigner les personnes et sur le refus de l'Orateur Wiltz de permettre à M. Vigers d'appeler le rôle dans le but d'identifier les membres, alors illégaux, J. Campbell et T. C. Anderson, aides-de-camp du général de Trobriand, identifièrent les membres qui devaient être expulsés. Le général de Trobriand ordonna alors à ses soldats arrêtés et la salle, il s'approcha successivement des membres occupant leurs sièges savoir : Lockett, Kelly, Dunn, Horan et Land et en par un, il les fit emmener hors de la salle par ses soldats, après que chacun de ces messieurs, se levant à sa place, eut fait sa protestation solennelle au nom de ses constituants contre cette expulsion illégale.

Ces représentants ont donc été ignominieusement arrêtés, et, malgré leur protestation publique et leur appel à l'Orateur et à la Chambre pour être protégés, protection que si l'on ne l'entre ne pouvaient donner—ils ont arrachés de leurs sièges et expulsés violemment de l'enceinte de la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, à la pointe de la baïonnette par des officiers et des soldats de l'armée des Etats-Unis.

Le général de Trobriand a exposé ensuite le greffier, a repris les travaux de la Chambre, et, pour l'activer, a mené un peloton de soldats jusqu'au fauteuil de l'orateur. Ceui-ci s'est alors levé et a transmis à la Chambre dans les termes suivants :

"Comme Orateur légal de la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, je proteste contre cette invasion de notre enceinte par les soldats des Etats-Unis, sous la loi avec des mousquets chargés et la baïonnette au bout du fusil. Nous avons vu nos collègues arrachés du sein de cette assemblée par la force des armes et mis à la porte au dépit de leurs solennelles protestations ; nous avons vu un peloton de soldats pénétrer dans les couloirs de la Chambre des Représentants de la Louisiane ; nous avons protesté contre cet acte au nom d'un peuple indépendant.

"Au nom de l'Etat de la Louisiane foulé aux pieds, j'élève une fois encore la voix pour protester solennellement. Monsieurs, le fauteuil de l'Orateur de la Chambre des Représentants de l'Etat de la Louisiane, est environné de troupes des Etats-Unis ; l'ancienne de la Chambre des Représentants est au pouvoir de forces armées, et j'invite les représentants de l'Etat de la Louisiane à se retirer d'ici avec moi".

L'Orateur Wiltz a quitté alors l'enceinte, suivi de tous les représentants conservateurs, la salle restant au pouvoir des soldats.

Si nous sommes entrés dans ces détails et si nous avons insisté sur le renversement d'une Chambre assemblée par des soldats fédéraux, et sur son abaissement à l'état de province, c'est afin d'éclairer les autres Etats et de leur faire comprendre que leurs propres libertés peuvent être supprimées par les mêmes moyens.

Nous disons solennellement au peuple américain jaloux de ses libertés, que l'exemple de la puissance militaire dispersant les représentants de la Louisiane, peut servir de précédent et conduire à son perpétuel asservissement et à celui de ses descendants, si, dans petite heure d'épreuve, environnés comme nous le sommes des ruines de la liberté constitutionnelle, il nous abandonne à notre destin.

Le tout vous est respectueusement soumis.

J. Aldigé,	G. W. R. Bayley,
J. Billieu,	J. A. Blaffer,
E. Booth,	E. L. Bower,
Jas. Brice, Jr.,	G. P. Burkhardt,
C. Byrne,	E. A. Carmouche,
W. W. Carlos,	O. L. Collins,
J. A. DeBlanc,	C. Delhommer,
C. C. Dunn,	G. W. Dupré,
B. Edwards,	H. P. Edwards,
B. C. Elliott,	E. I. Estilette,
J. A. Gilmore,	W. J. Hammond,
G. L. Hall,	J. J. Horan,
J. Jeffries,	M. Jones,
T. J. Johnson,	G. A. Kelly,
W. B. Koontz,	Chas. Kummell,
A. D. Lazarque,	A. D. Land,
R. S. Lindsell,	A. A. Magninnis,
J. L. Matthews,	T. E. Meredith,
H. C. Mitchell,	M. McAlpine,
W. McGee,	A. I. Nunez,
J. O'Quinn,	G. Pascal,
W. H. Pipes,	G. W. Richardson,
C. Roman,	J. S. Scales,
J. K. Schwing,	C. H. Schenck,
C. Schuler,	D. W. Self,
C. F. Sosman,	M. Sibilski,
W. P. Smith,	G. W. Stafford,
F. R. Vaughn,	Y. Vidrine,
J. Courtien,	J. L. Walker,
R. B. Walters,	Jas. Webb,
G. D. Wells,	L. A. Wiltz.

J. Young.

Les deux Législatures.

Nous donnons ci-dessous le tableau comparé des deux listes de la législature, l'une d'après les retours réels de l'élection, l'autre d'après le travail frauduleux de manipulation du Bureau des retours. La première liste comprend 10 sénateurs démocrates et 5 républicains, 70 représentants démocrates et 38 républicains (non compris les deux de Carroll). La seconde liste comprend 10 sénateurs républicains et 8 démocrates, 53 représentants démocrates et 53 républicains. Le Bureau a référé à la Législature quatre paroisses donnant 5 représentants. Il y a en tout 111 sièges. Cinquante-six membres sont nécessaires pour faire un quorum.

SÉNATEURS D'ETAT.

	1er District.	
J. H. Grover, D	7740	7731
W. J. Kelly, R	7730	7740
H. D. Coffin, R	7744	7744
J. L. Langley, R	3544	3544
F. F. Caulfin, R	2509	2509
C. F. Lamy, R	3508	3508
	2ème District.	
K. D. White, D	5240	5240
J. Lanabee, R	2790	2790
	3ème District.	
Wm. Stevens, D	4484	4484
Thomas Carey, R	4509	4509
	4ème District.	
J. B. Fusilier, D	6725	6725
D. J. Hutchinson, R	1530	1530
	5ème District.	
A. Dumont, R	1995	1995
J. R. Williams, D	1727	1727
H. Mahoney, R	931	931
	6ème District.	
R. H. Chalfourn, R	6115	6115
B. M. Tarjhuh, D	807	807
J. L. Moore, R	3614	3614
	7ème District.	
Pierre Landry, R	3267	3267
Geo. E. Bolner, R	1627	1627
	8ème District.	
F. S. Goode, D	4365	4365
Oscar Crozier, R	4641	4641
	9ème District.	
Wm. A. Robertson, D	2731	2731
John J. Gardner	2665	2665
Geo. H. Ker, D	972	972
W. H. Kleinman	792	792
	10ème District.	
John E. Broadz, R	4961	4961
John Ellis, R	2536	2536
E. V. D. Rozendaal	791	791
	11ème District.	
J. H. Burch, R	2446	2446
R. I. Young	1409	1409
	12ème District.	
T. J. Adams, R	6123	6123
F. King	4249	4249
T. Mahon	648	648
	13ème District.	
David Young, R	3073	3346
A. B. Irvin	1273	1407
	14ème District.	
J. A. Gibbs, R	2546	2546
J. H. Rhodes	1966	1479
George L. Denham, R	2218	2218
	15ème District.	
A. B. Leonard, D	1407	1700
J. C. Harper	2001	2001
	16ème District.	
J. B. Elam, D	2819	2173
H. M. Twitchell	2531	2274

REPRÉSENTANTS.

Rien actuellement.	Bureau des retours.
Orleans.	
A. A. Maginnis, D	A. A. Maginnis, D
Geo. Booth, D	Geo. Booth, D
G. L. Hall, D	G. L. Hall, D
W. J. Hammond, D	W. J. Hammond, D
C. H. Schenck, D	C. H. Schenck, D
W. B. Koontz, D	W. B. Koontz, D
J. A. Gilmore, D	J. A. Gilmore, D
Chas. Byrne, D	Chas. Byrne, D
Geo. L. Walker, D	Geo. L. Walker, D
J. L. D. Abadie, D	J. L. D. Abadie, D
M. Sibilski, D	M. Sibilski, D
Chas. Roman, D	Chas. Roman, D
G. Pascal, D	G. Pascal, D
G. W. Dupré, D	G. W. Dupré, D
J. S. Scales, D	J. S. Scales, D
G. W. R. Bayley, D	G. W. R. Bayley, D
E. L. Bower, D	E. L. Bower, D
C. C. Eliot, D	C. C. Eliot, D
John Ellis, R	John Ellis, R
Ascension.	
G. H. Hill, R	G. H. Hill, R
Lewis Butler, R	Lewis Butler, R
Assomption.	
R. R. Beasley, D	R. R. Beasley, D
F. H. Burgess, D	F. H. Burgess, D
Avoyelles.	
A. D. Lafargue, D	A. D. Lafargue, D
John O. Quinn, D	John O. Quinn, D
Bienville.	
James Brice, D	Retiré à la Législature.
Bossier.	
L. W. Baker, R	L. W. Baker, R
S. Thomas, R	S. Thomas, R
Baton Rouge, E.	
E. D. Triplett, R	E. D. Triplett, R
W. G. Lane, R	W. G. Lane, R
Jos. Wilson, R	Jos. Wilson, R
Baton Rouge, O.	
F. A. Woods, R	A. Woods, R
Caddo.	
J. R. Lane, D	J. R. Levisee, R
F. R. Vaughn, D	R. W. Keaton, R
John J. Horan, D	J. Johnson, R
Calcasieu.	
T. E. Meredith, D	T. E. Meredith, D
Carroll.	
Pas complet	Jan Sartain, R
	J. Jones York, R
Calcasieu.	
G. W. Robinson, D	G. W. Robinson, D
Catahoula.	
E. A. Burr, D	E. A. Burr, D
Claiborne.	
John Young, D	John Young, D
H. C. Mitchell, D	H. C. Mitchell, D
Concordia.	
J. Randall, R	J. Randall, R
Wm. Ridgely, R	Wm. Ridgely, R
Catahoula.	
R. B. Walters, D	R. P. Walters, D
De Soto.	
L. L. Scales, D	Référé à la Législature
Charles Schuler, D	
East Feliciana.	
W. H. Pipes, D	W. H. Pipes, D
R. R. Ray, R	R. R. Ray, R
West Feliciana.	
J. W. Armstead, R	J. W. Armstead, R
Franklin.	
J. L. Matthews, D	J. L. Matthews, D
Grant.	
C. C. Dunn, D	Référé à la Législature
Iberia.	
W. F. Schwing, D	L. A. Snaer, R
Iberville.	
J. J. Cutille, R	J. A. Cutille, R
J. G. Davidson, R	J. G. Davidson, R
Jackson.	
	Whitefield Hood, D
Jefferson.	
	E. A. Hubeau, R
	C. W. Lowell, R
	J. E. Parker, R
Lafayette.	
M. T. Martin, D	M. T. Martin, D
Lafourche.	
J. S. Billiu, D	J. S. Billiu, D
T. J. Johnson, D	T. J. Johnson, D
Livingston.	
G. D. Wells, D	G. D. Wells, D
Lincoln.	
Seaborn Jones, D	Seaborn Jones, D
Madison.	
Wm. Murrell, R	Wm. Murrell, R
Morehouse.	
F. M. Grant, R	F. M. Grant, R
Natchitoches.	
H. Raby, R	H. Raby, R
R. Pierson, R	R. L. Pierson, R
Ouachita.	
	D. C. Hill, R
	W. F. Southard, R
Plaquemines.	
	A. Milon, R
Pointe-Coupée.	
Emile Honoré, R	Emile Honoré, R
Milton Jones, R	Milton Jones, R
Rapides.	
	John De Lacy, R
	Jos. Connaughton, R
	Wm. Crawford, R
Rivière Rouge.	
	E. W. Dewees, R
Richland.	
	R. P. Edwards, D
Sabine.	
	D. W. Self, D
St. Bernard.	
	F. F. Guichard, R
St. Charles.	
	M. Hahn, R
St. Jacques.	
	O. F. Hunsacker, R
	V. Dickerson, R
St. Jean-Baptiste.	
Henry Demas, R	Henry Demas, R
St. Helena.	
	J. L. Collins, D
St. Landry.	
	E. I. Estilette, D
	James Webb, D
	C. Carmouche, D
	Wm. Kane, D
St. Martin.	
	Chas. Delhommer, D
	Felix Voorhies, D
Ste. Marie.	
	A. B. Pike, R
	Isaac Inman, R
St. Tammany.	
	J. Cousin, R
Tensas.	
	J. S. Mathews, R
Terrebonne.	
	R. Edwards, D
Union.	
	T. Harris, R
	J. R. Vargas, R
Vermilion.	
	A. Hanse, D
Vernon.	

M. McAlpin, D	M. McAlpin, D
W. McGee, D	Washington. W. McGee, D
W. W. Carlton, D	Webster. W. W. Carlton, D
G. A. Kelley, D	Wilkinson. Référé à la Législature

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre de l'Opéra.

Société des arts sites réunis sous la direction de M. Simon.

MARDI, 2 Février 1875 : 1ère représentation du NOUVEL ABONNEMENT.

1ère représentation de FAUST !

Jeudi, 4 février—Matinée. 2tev—

Théâtre St.-Charles.

Engagement de célèbre artiste, M. JOS. HUMPHREY,

qui jouera tous ses fameux rôles, y compris ceux de "Mazeppa" et de "Rip." Il débutera Lundi, 1er Février.

Samedi—M. Murphy à la Matinée.

Vendredi—Bénéfice de M. Murphy.

100e bal annuel du MARDI GRAS, Mardi soir, 9 février 1875.

Pour les détails, voir les petites affiches.

31 jan—

Le 100e Grand Bal Annuel, Paré et Masqué, du Mardi-Gras, Aura lieu au THÉATRE ST-CHARLES, Mardi, 9 Février 1875.

On peut obtenir des aujourd'hui, les invitations pour dames en s'adressant à M. P. GLEASON, Président du comité, ou aux membres soussignés à l'exposition du comité.

2 janv—

GRAND
Concert Vocal et Instrumental,
A LA SALLE GRUNEWALD.

Le vendredi, 5 février 1875, à 8½ du soir

Au bénéfice du fonds de Retraite de ST-BERNARD STEAM ENGINE FIRE CO No. 1.

Le Concert sera sous la direction de M. J. Carter, aidé par des amateurs et des artistes de grand talent et par M. Levain, premier prix du Conservatoire Royal de Bruxelles.

Pour billets et programmes, s'adresser aux principaux marchands de musique et bijoutiers et à la salle d'renewal.

COMITÉ DE RÉCEPTION.

Col. John Glynn, Jr. chairman.

Capt. John Augustin,	Jas. J. Day,
J. N. Marks,	J. Both, D
Chas. Pfisterer,	G. L. Hall, D
P. A. Leing,	C. Mintz,
Jas Harris,	E. O. Ducros,
A. Capdevielle,	J. T. Scott,
	T. Rogers.

Les portes seront ouvertes à 7 heures et demie et le Concert commencera à 8 heures.

Le comité de réception, le comité de réception, les four Managers et le comité d'arrangements sont requis de se réunir à la salle vendredi à 7 heures précises.

J. N. AUGUSTIN,
Chairman Com. d'Arrgts.

2 février

Second Bal Anniversaire donné par la Société d'Assistance Mutuelle des "Gay Cons Montmorency," à l'Grunewald Hall, Samedi 6 février, 1875.

DIRECTEURS HONORAIRES.

L. (Napias,	A. Mairs,
J. Sirems,	Chas. Lacoume,
Ed. Deneuland,	D. Lopez,
J. Trasoni,	J. Marchal,
K. L. Zeh,	F. Moton,
L. Lamothe,	A. Adelstor,
S. Berrichan,	F. Bernard,
A. Fischer,	E. Estelano,
L. Moreau,	M. Estelano,
J. Hoppenbauer,	Jas. Kelly,
M. Vonderbank,	Germain Kapp,
A. Loup,	Pt. Hillman,
Paul Roques,	Pt. Sabes.

High Chancellor.

COMITÉ DE RÉCEPTION.

E. Garreau,	M. Pizzini,
Paul Pistil,	D. Becker,
A. Chapuis,	J. Benson.

COMITÉ D'INVITATION.

J. B. Benson,	J. A. Labarque,
Jos. Chapuis,	L. Garreau,
	F. Chapuis.

Prix de la carte, cavier inclus $2 00
S'adresser au No. 118 rue Royale, et chez les principaux restaurateurs.

Les demandes d'invitation pour dames doivent être faites au comité, 118 rue Royale, qui les fera distribuer à domicile. Aucune dame ne sera admise sans invitation.

14 déc. au fév—26 s. J. et D.

L'Union Française.

BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.

Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des entrepreneurs Artistes et Ouvriers en cas de guerre. Les livres sont ouverts pour recevoir les noms des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Le bureau de placement est ouvert tous les jours, de 10 à 12 heures, et le soir au siège de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.

Président,
L. BRETON.

10 janv—1an

Compagnie de Navigation du canal Carondelet, Nouvelle-Orléans, 28 janvier 1875.

Lors du courant, à une assemblée générale des actionnaires de cette compagnie, les soussignés dont les noms suivent ont été élus directeurs pour cette année :

Ant. Carrière,	R. Saint
A. D. Dorlocoult,	M. Hill,
Geo. Mers	P. Avenel,
A. C. Chapella,	P. Herrera.

Geo. H. Andree.

Aujourd'hui, à une réunion d'organisation, les officiers suivants ont été élus à la majorité :

R. Saint, président,
A. Chapella, vice-président,
L. Burkle, secrétaire.

28 jan 4f — LOUIS BURKLE, Secrétaire.

New Orleans Insurance Association. Bureaux, No. 26 Carondelet, No. 26 Carondelet, 26 janvier 1875.—Le 25 décembre dernier a été tenue une assemblée des actionnaires, les soussignés dont les noms suivent ont été élus directeurs pour l'année suivante :

L. J. Webster,	J. K. Smith,
A. J. Forstall,